RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Foire aux Questions

Appel à projets relatif à la création de 14 places de Lits Halte Soins Santé sur les territoires de proximité regroupés de l'offre médico-sociale de Saint-Quentin-Hirson et Laon, territoire de démocratie sanitaire de l'Aisne.

Question n°1 Au niveau du groupe 2 du budget global, faut-il inclure le coût du Ségur (CTI) ou celui-ci viendra en complément dans un second temps ?	*Réponse à la question n°1* Le coût à la place 2022 des LHSS est de 115.164 €. En 2023, il intégrera les revalorisations salariales issues des mesures du Ségur Santé.
Question n°2 Un site à SAINT SAULVE pourrait être intéressant pour réaliser ce type de programme ?	*Réponse à la question n°2* Le dispositif de LHSS devra être implanté sur une commune des territoires de proximité regroupés de l'offre médico-sociale de Saint-Quentin-Hirson et Laon. La commune de Saint-Saulve, rattachée au territoire de proximité de l'offre médico-sociale de Valenciennes, se situe ainsi en dehors de la zone d'implantation prévue par le cahier des charges. Par ailleurs, il est rappelé que l'arrondissement de Vervins étant déjà couvert par 5 places de LHSS, la priorité sera donnée à l'implantation des places sur les autres arrondissements des territoires de proximité regroupés de l'offre médico-sociale précédemment cités.